



Compte rendu du CDEN du 1^{er} juillet 2020 :

Présents :

M. Sieye (DASEN, Président CDEN), M. Bouquet (Secrétaire Général IA31), Mme Méry (IENA), M. Brevet, M. Destable (IA Adjoints), M. Montoya (IEN ASH)

Mme Leclerc (Conseil Départemental, Vice-présidente CDEN), et des représentants des maires et du département.

Pour FNEC-FP FO : Pierre Schnee.

FSU, UNSA, FCPE, PEP ?

Ce CDEN s'est déroulé le 1^{er} juillet avec comme ordre du jour les rythmes scolaires, les « vacances apprenantes », et « la rentrée inclusive et PIAL ».

[Déclaration FNEC-FP FO](#)

Suite aux déclarations des Organisations Syndicales et de la FCPE, il est à noter que l'IA DASEN a indiqué qu'il serait attentif aux possibles ouvertures en septembre mais n'a pas voulu s'engager à ne procéder à aucune fermeture. De même il a indiqué que « c'était une bonne idée » de comptabiliser les élèves d'ULIS dans les effectifs des classes dans le cadre de la carte scolaire prochaine (rappelons que la loi le prévoit et que la FNEC-FP FO a demandé lors de nombreuses instances le respect de cette dernière).

Rythmes scolaires : (cf tableau de l'administration en pj)

La loi prévoit de « mettre à jour » les horaires des écoles tous les 3 ans. Ainsi de nombreuses écoles (203) ont dû renouveler leur arrêté :

191 ont maintenu leurs horaires

12 changements dont 4 passages à 4 jours

3 écoles nouvelles

Les villes ou écoles ayant des dérogations (Aigrefeuille, Beaupuy, Fos, Noé, Lamarck, Montréjeau, Rieumes, Saint Mamet, Saint Rustice et Thill) ont vu leur arrêté renouvelé pour 3 ans.

Les refus, notamment de passage à la semaine de 4 jours, sont liés soit à un problème de transport, soit à une demande tardive. Rappelons que pour le passage à la semaine de 4 jours, il faut le vote du Conseil d'école plus la demande de la mairie, et que sur notre département, contrairement à plus de 80 % des villes de France, les freins politiques sont importants et font capoter de nombreuses demandes.

Le SE-UNSA a demandé un calendrier clair avec une date butoir pour les demandes. Nous avons évoqué que s'il est intéressant pour les collègues d'avoir connaissance des contraintes du département pour

les écoles bénéficiant d'un transport scolaire, aucune restriction calendaire n'est prévue dans le décret Blanquer du 27 juin 2017.

Concernant la semaine dite « toulousaine » Mme Méry a indiqué que les demandes avaient été rejetées car elles ne respectent pas le cadre du décret Blanquer. Une expérimentation pourrait être discutée courant 2021. M. Sieye, en tant que nouveau DASEN, semblait être étonné de cette demande particulière.

Vacances apprenantes :

Les OS ainsi que la FCPE ont indiqué leur étonnement quant à cette annonce gouvernementale et semblaient être en accord pour qualifier de « coup de com' » ces mesures loin des préoccupations et des demandes des enseignants et des parents.

86 colonies « apprenantes » ont été labellisées sur le 31

« Ecoles ouvertes » (dispositif datant de 1991), 12 dans le premier degré, et 9 dans le second.

« L'été pro » concernent les lycées pro (LEP) 6 lycées (et deux en attente)

De plus le DASEN a évoqué la possibilité d'ouvrir à tous les niveaux les stages de réussite du mois d'août.

PIAL : (cf power point de l'administration)

Nouvelle priorité du gouvernement et de notre DASEN, l'école inclusive et l'accélération des expérimentations PIAL afin que toutes les écoles du département soient dans un PIAL d'ici la rentrée 2021 ou 2022.

Jusqu'à présent, sur notre département, les PIAL concernaient une école. Selon les consignes du gouvernement, les nouveaux PIAL (25) seront inter degré et concerneront plusieurs écoles et un ou deux collèges. Les PIAL auront un coordinateur (premier degré ou second degré) et un coordinateur AESH.

Création d'un Comité Départemental de Suivi de l'Ecole Inclusive (CDSEI) qui fera notamment un bilan en fin d'année afin de choisir la meilleure solution parmi les expérimentations.

Divers postes sont créés : 4 ETP supplémentaires, 1 référent PIAL supplémentaire ...(cf power point)

Comme lors de notre déclaration nous avons rappelé notre demande d'augmenter le nombre d'AESH individualisé et de leur proposer un réel statut.

Le but avancé est toujours le même : que chaque élève ayant une notification ait un AESH pour une école toujours plus inclusive.

La FNEC FP FO a démontré une fois de plus que le véritable but était de diminuer le nombre d'AESH (« mutualisation ») afin de faire des économies budgétaires sur le dos des élèves parfois les plus fragiles et sur celui des personnels enseignants et AESH.

Non à cette école inclusive **systematique** ! Celle qui a enlevé des soins à ceux qui en avaient besoin, celle qui a permis la suppression des RASED, celle qui a permis la fermeture d'établissements, celle qui a permis la suppression des CLIS...